

LA VIDÉOSURVEILLANCE POUR LUTTER CONTRE LES INCIVILITÉS ENVIRONNEMENTALES: **SUIVEZ LE GUIDE!**



Chemin de campagne, aire de stationnement, bulle à verre ou parfois trottoir en pleine zone de passage : les incivilités environnementales se produisent partout, au grand dam des communes. Pour lutter contre ce fléau, la vidéosurveillance est un outil moderne et efficace. Toutefois, la mise en œuvre d'une telle démarche peut freiner certaines communes. Afin de les accompagner dans leur lutte contre la malpropreté, Be WaPP a rédigé un guide juridico-pratique qui regroupe tout ce qu'il faut savoir pour s'équiper de caméras de surveillance. De l'aspect juridique aux types de caméras, en passant par les endroits de placement stratégiques : tout y est expliqué pour que les communes puissent mettre en œuvre leur projet en toute légalité et de manière optimale.

La répression : un des axes importants d'une politique efficace en matière de propreté publique

Une lutte efficace contre la malpropreté dans l'espace public nécessite la mise en œuvre d'une politique globale. Celle-ci repose sur cinq piliers complémentaires : la sensibilisation, l'amélioration des infrastructures, la gestion de l'espace, la participation citoyenne et enfin, la répression. S'il n'est agréable pour aucune commune d'en arriver là, la répression est néanmoins nécessaire pour installer une norme claire par rapport aux incivilités environnementales. Dans la mise en œuvre de ce volet répressif, l'usage de la vidéosurveillance porte ses fruits, en témoigne un agent constatateur de la ville d'Herstal : « Suite à la politique répressive menée sur la commune avec notamment la mise en place de caméras de vidéosurveillance, les dépôts clandestins évacués par le service communal sont passés de 4 m³/jour à 0,5 m³ ramassés 2 fois par semaine. ».

Le résultat est sans appel. Pourquoi les communes ne se dotent-elles pas toutes d'un tel outil ?

Si les raisons sont propres à chacune d'entre elles, certains freins ont été identifiés par Be WaPP. Parmi ceux-ci, notons le cadre juridique lié à l'utilisation des caméras et au respect de la vie privée, ou encore l'éventail de modèles de caméras de surveillance et la difficulté d'identifier le meilleur choix de matériel selon les besoins spécifiques de la commune. **Be WaPP**, qui accompagne les communes à travers les 5 piliers visant l'amélioration de la propreté publique, met à disposition des communes un guide complet pour faciliter l'installation et l'utilisation de matériels de vidéosurveillance et ainsi lutter efficacement contre les incivilités environnementales.

Vidéosurveillance : le contexte juridique

Qu'est-ce que la commune peut filmer ? Qui peut consulter les images enregistrées ou en direct et comment peuvent-elles être utilisées ? Combien de temps doivent-elles être conservées ? Quelles sont les règles à respecter ?

Ce guide développé par Be WaPP explique de façon claire et structurée le volet législatif relatif à la détection d'incivilités environnementales et à la recherche de leurs auteurs par des moyens audiovisuels mis à disposition des agents constatateurs communaux. Pour construire la partie juridique du guide, Be WaPP a notamment pris conseil auprès d'un Cabinet d'avocat spécialisé dans le Règlement Général de Protection des Données (RGPD). Le guide ne laisse rien au hasard et offre aux communes un cadre clair et compréhensible. Uniquement édité en version digitale, ce guide sera mis à jour à chaque évolution de la législation, comme l'entrée en vigueur du nouveau décret de délinquance à venir.



Une utilisation optimale des caméras

Fixes, fixes temporaires ou sous forme de leurres, visibles ou dissimulées : le guide développe les différentes possibilités d'utilisation pour que les caméras, et donc les résultats, soient les plus efficaces. La technologie évoluant rapidement et offrant un choix très vaste, Be WaPP fournit à travers ce guide une expertise technique à destination des communes pour la réalisation de leur projet de A à Z. Rôdée à la communication envers le grand public, l'ASBL Be WaPP donne également les clés d'une communication claire et argumentée vis-à-vis des citoyens. Un support plus qu'apprécié pour démontrer l'action concrète visant à améliorer la propreté et renforcer le sentiment de sécurité des citoyens.

Cas de figures réels expliqués en image, fiches résumant la procédure à suivre, modèles d'appels d'offres pour l'acquisition de caméras, Be WaPP a conçu ce guide pour faciliter et accélérer le travail des communes. Il s'adresse tant aux communes qui n'ont pas encore de caméras qu'à celles qui en ont déjà installées et veulent s'assurer de la conformité de leur usage.

Le guide est disponible sur le site
www.walloniepluspropre.be/repression.

Pour toute info complémentaire,
contactez Be WaPP à l'adresse info@bewapp.be